

GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

PRESIDENCE

Date: 26 juin 2013, 11h18

Type de proposition: Amendement

Rattaché à: ad 13.116

Auteur-e-s: Fabien Fivaz

Titre: Amendement à la motion Fabien Fivaz 13.116, du 29 janvier 2013, "Mise en place d'un système de pétition en ligne des autorités neuchâtelaises"

Le titre est modifié comme suit: ***Etudier la mise en place d'un système de pétition en ligne des autorités neuchâtelaises par le biais d'un système sécurisé***

Le Conseil d'Etat est chargé *d'étudier la mise en place* d'un système de pétition par Internet qui permette aux citoyennes et citoyens (suite inchangée).

Le 5^e paragraphe est modifié comme suit:

Nous demandons donc au Conseil d'Etat *d'étudier la mise en place d'un système de pétition en ligne par le biais d'un moyen sécurisé* qui permette aux citoyennes et citoyens neuchâtelais (suite inchangée).

Signataire-s

FIVAZ	Fabien
-------	--------